



Vladimir (8 ans), Elina (7ans), Milena (11 ans)
absents à l'appel de la rentrée des
vacances de Noël.

Motif : Renvoyés en Russie.

Sans papiers, ils étaient en attente d'une réponse pour un titre de séjour suite à une demande relative à la reconnaissance du handicap de Vladimir.

Lundi 30 décembre à 6h du matin ces enfants et leurs parents ont été réveillés et conduits à l'aéroport de Limoges direction Moscou.

Scolarisés en France depuis deux ans, parfaitement intégrés dans leurs écoles et ayant une grande envie d'apprendre, ils ne vont plus à l'école aujourd'hui. Vladimir bénéficiait d'un parcours adapté dans une classe pour enfants en situation de handicap Ces trois parcours ont été brutalement interrompus.

Petit rappel :

Article 1

Dans toutes les décisions qui concernent les enfants, qu'elles soient le fait des institutions publiques ou privées de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives ou des organes législatifs, l'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

(Convention internationale des droits de l'enfant signée par la France en 1989).

AGISSONS !!!

- **Pour que les droits de l'enfant soient respectés.**
- **Pour que des parcours scolaires ne soient plus brisés.**

Rassemblement citoyen devant la Préfecture de la Creuse.

Samedi 25 janvier 2014 10h